



S^t Martin de Londres

Chers concitoyens,

Une année s'est écoulée depuis les élections de 2014. Ce délai a été nécessaire pour que chaque Adjoint prenne la mesure de ses délégations, s'organise et s'approprie la feuille de route établie en commun pour le mandat que vous nous avez confié. Ils ont à leurs côtés des Conseillers municipaux déterminés à les seconder, chacun dans son secteur d'action préférentiel.

Concernant les projets du mandat, la rénovation et l'extension du Mille-clubs, prochainement inauguré, furent les plus marquantes financièrement de l'année 2014 écoulée, avec divers travaux de voirie et d'enfouissement de lignes électriques.

Signalons aussi la mise en service prochaine de notre nouveau Site Internet et la programmation de pièces de café-théâtre dans une Salle des Rencontres fraîchement équipée de projecteurs adéquats. Les études et chantiers d'envergure plus importante, tels l'agrandissement de la Station d'épuration, la seconde tranche de rénovation du réseau des Eaux Usées, sont bien avancées et les travaux vont s'échelonner tout au long de 2015 et de 2016.

La première cérémonie de réception des nouveaux St Martinois, fin février, a été un plaisir partagé, dont celui pour les élus d'entendre évoquer les raisons qui ont motivé le choix de leur installation sur notre commune : cadre de vie, richesse des infrastructures, tissu associatif étonnant.

Un nouveau découpage du territoire est entré en vigueur au printemps : le Canton de Lodève auquel nous appartenons désormais. Vous trouverez un article explicatif dans ce numéro.

Bonne lecture,
Jean-Louis Rodier

ÉDITORIAL p.1

Votre Mairie

URBANISME ET TRAVAUX p.3
SERVICES ADMINISTRATIFS p.3

Enfance/Jeunesse

ÉCOLES - SIVU ESML p.4
ALSH p.5

Loisirs et Culture

ASSOCIATIONS p.6
CULTURE p.7

Actualité

QUOI DE NEUF ? p.8
CÔTÉ MÉTÉO p.9

Expression libre

ENSEMBLE POUR SAINT MARTIN p.10
QUE DITES-VOUS ? p.10

Solidarité

L'E.S.A.T. p.11
C.L.I.C. TRAIT D'UNION p.11

Services administratifs

OUVERTURE - PASSEPORT - CONTACTS
URBANISME - TECHNIQUE
POLICE MUNICIPALE p.12



URBANISME & TRAVAUX

AMÉNAGEMENT URBAIN

Depuis Juin 2014 des contacts ont été pris avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Hérault (CAUE) afin de se faire accompagner dans la réflexion globale de l'aménagement de notre village.

La réflexion porte dans un premier temps sur la traversée Sud-Nord du village (soit environ 2 kms). Durant les travaux de réfection du réseau d'eau (assainissement et adduction), la route du littoral et la place de la Mairie seront les premières cibles de l'aménagement, afin d'améliorer le confort, la sécurité et le fonctionnement des lieux.

La mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à un cabinet d'architectes-paysagistes, spécialiste de l'aménagement urbain, choisi selon un cahier des charges établi en concertation avec le CAUE. Ce cabinet proposera plusieurs scénarii d'aménagement, la proposition retenue par le C.O.P.I.L. d'aménagement urbain sera présentée en conseil municipal.

Les riverains seront consultés et le projet d'aménagement leur sera présenté en réunion publique.

MUNICIPALISATION DU LOTISSEMENT "LA RASIMIERE"

La municipalisation d'un lotissement est une procédure précise, sérieuse, nécessitant une volonté affichée de la collectivité et du lotisseur.

Le préalable à toute municipalisation est la détermina-

tion du lotisseur à transférer, vers la collectivité, un ensemble de parties communes.

Un état des lieux est alors réalisé entre le lotisseur et la collectivité, afin de s'assurer que les parties communes, qui sont en voie d'être livrées à la municipalité, se trouvent en excellent état : réseaux, voiries, trottoirs, éclairage, espaces verts,

En effet, dès le transfert établi par acte notarié, la collectivité assume pleinement la charge de l'entretien des biens dont elle est désormais propriétaire.

Il est donc important que la commune - et donc les impôts des administrés - ne participe pas financièrement, une seconde fois, aux travaux d'aménagement obligatoires.

Compte tenu des multiples états des lieux établis sur le lotissement de la Rasimière, et des travaux exigés auprès du promoteur, plus de deux ans ont été nécessaires pour que la procédure de municipalisation aboutisse.

Le Maire a procédé à la signature auprès du notaire le 20 mars 2015.

CAMPING : SÉCURISATION INCENDIE

Conformément aux engagements pris par le Maire, l'installation et l'alimentation en eau d'une Borne d'Incendie près du Camping ont été réalisées au mois de mars par la SAUR.

Il en va de la sécurité du secteur de "la Coste" et principalement de la clientèle du camping, acteur économique de notre village durant la saison touristique.

SERVICES ADMINISTRATIFS

RÉORGANISATION DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Madame Annie Legros a fait valoir ses droits à la retraite en février dernier. Pour la remercier un « pot de départ » a été organisé et Annie avait invité ses collègues.

Suite à son départ, le Maire a souhaité apporter quelques adaptations à l'organisation des services avec le recrutement d'une Responsable des activités comptables, financières et d'administration du personnel.

L'installation à l'étage, dans des bureaux rénovés, du Maire, des Adjointes, de la Directrice des Services et de la Responsable Comptabilité-Finances permet un réaménagement dans de meilleures conditions, au rez-de-chaussée, des services qui sont en contact permanent avec la population.



ECOLE - SIVU ESMML

A LA DÉCOUVERTE DE L'ENVIRONNEMENT



Depuis plusieurs années l'école maternelle organise des sorties au Domaine de Restinclières ; Maison Départementale de l'Environnement située non loin de Saint-Mathieu-de-Trévières. Bordé du Lez et du Lirou, ce domaine de plus de 200 ha offre au visiteur une grande mosaïque de paysages et un patrimoine naturel exceptionnel reconnu par l'Union Européenne.

C'est dans ce cadre, et plus précisément dans le parc qui entoure le Château de Restinclières, que le vendredi 13 mars 2015, les enfants de petites sections se sont initiés à la découverte de leur environnement naturel. Grâce à des ateliers ludiques animés par des intervenants et l'aide précieuse des parents d'élèves, les enfants ont pu toucher, manipuler et regarder la nature autrement.

La matinée s'est achevée par un pique-nique sous un beau soleil.

APPRENTISSAGE DE LA NATATION



Depuis cette année, le programme des écoles bénéficie de "l'enseignement de la natation" par l'accès à la nouvelle piscine intercommunale à S'-Mathieu-de-Trévières. Deux enseignants et deux maîtres-nageurs animaient des séances de 40 minutes sous la surveillance d'un

troisième maître nageur. Les enfants de CP racontent :

- « On avait des bonnets de couleur pour séparer les 4 groupes (violet, rose, bleu et noir). C'était génial !!! ».
- « J'ai bien aimé faire la course avec les planches » (Lola),
- « Moi j'ai bien aimé le toboggan » (Lise),
- « J'avais peur du plongeur mais maintenant non » (Charlotte),
- « J'ai aimé quand on plongeait avec les frites » (Théo),
- « Moi j'ai fait des progrès » (Laura).

4L TROPHY



C'est une merveilleuse aventure humaine et physique qu'ont choisi de vivre Alexandre Barthelemy et Thomas Firmin (étudiant en BTS paysage et automobile). Le 17 février, ils quittaient le Mas-de-Londres pour participer au 18^{ème} raid "4L Trophy". Cela représente 6 mois de préparation (reconstruction d'une 4L, sponsoring, ...), plus de 6000 kms de routes françaises, espagnoles et marocaines.

Ce projet, ils ont tenu à le partager avec les élèves de la classe de CE2. Après avoir découvert la "Gazelle" (4L) rouge, jaune, noire (hommage au Pilote Ragnotti), les élèves ont découvert l'aspect humanitaire de cette aventure. En effet, les deux étudiants emportaient avec eux des fournitures scolaires destinées aux enfants les plus démunis du Maroc. Le "4L Trophy" a ainsi récolté près de 100 tonnes de matériel pour l'Association "Enfants du désert" (qui valorise l'éducation et construit des écoles) et 18 132, 49 € de dons.

C'est donc tout naturellement que les élèves du SIVU ont réalisé des dessins pour ces enfants du nord de l'Afrique. Grâce au web, ils ont pu suivre ces 10 jours de raid avec attention. L'aventure continue ... En effet, Alexandre a déjà envoyé sa pré-inscription pour 2016.

ALSH

ALSH MATERNELLE ET PRIMAIRE SIVU ESMML

VACANCES DE FÉVRIER

Pendant les vacances scolaires de février, 82 enfants de 3 à 11 ans de Saint-Martin et du Mas de Londres ont pu participer aux actions proposées par le centre de loisirs du SIVU ESMML.

La première semaine a été consacrée à l'appropriation des locaux par les enfants. Au bout d'un an, pour les 6-11 ans et 6 mois pour les 3-5 ans, il était temps de faire de ces lieux « scolaires » LEUR propre centre d'accueil et de loisirs.

Découpage, ponçage, vissage, peinture ont animé cette semaine. Les enfants sont également partis au Mont Aigoual découvrir les joies de la glisse sur les pistes de luge. Les Centres de loisirs de Vailhauquès, de Viols-en-Laval et des Matelles étaient venus partager ces moments de plaisirs enneigés.

La deuxième semaine a été rythmée par la découverte de la culture amérindienne. La venue de « Tapendra », indien de la tribu Apaches, aura permis au centre d'adopter un nom. La tribu (le Centre) s'appelle aujourd'hui « Les Petits du St-Loup ».



VACANCES DE PÂQUES

Première semaine : "découvrir notre garrigue et participation à la vie du jardin".

Les premiers rayons du soleil sont arrivés, les insectes se réveillent, il était donc temps de redonner vie aux plantes des cours du Centre. Les enfants ont ainsi planté, bêché, et fabriqué des objets en tous genres pour décorer ce lieu vivant.

Deuxième semaine : "à la découverte des livres".

La lecture de contes et l'initiation à la BD ont permis aux enfants de réaliser leur journal intime.

Les 6-12 ans ont participé à une journée aux Archives Départementales de l'Hérault. Ils ont ainsi pu laisser leur trace dans l'histoire.

ALSH ADOS

Les vacances d'hiver et de printemps ont connu un véritable succès, tant par la qualité des activités mises en place, que par l'engouement des ados à y participer. A nouveau, les actions (pensées et préparées avec eux à la Salle des Jeunes) ont favorisé les rencontres, les liens d'amitié ainsi que la mixité sociale.

En effet, l'un des objectifs éducatifs majeur de la Commune, est d'encourager la "Rencontre" et donc d'inciter les jeunes à participer et à réaliser des projets. Grâce à la Salle des Jeunes des envies naissent, se discutent, s'étudient et se concrétisent dans la plupart des cas.

En mars, les Conseillers municipaux, en charge de la Commission Sport, ont invité les jeunes à donner leur point de vue sur les infrastructures sportives. La rencontre a eu lieu à la Salle des Jeunes et s'est avérée riche en échanges. Deux points forts ont été relevés : 1) l'entretien et l'accès aux stades ; 2) améliorations du parc intergénérationnel (citypark, skatepark). Ces échanges auront permis aux ados de se sentir davantage impliqués dans la vie de leur village.

Début juillet, la Salle des Jeunes déménage. Les Ados vont ainsi occuper le nouveau local (extension) du Mille Clubs. C'est l'occasion d'améliorer encore cet accueil qui deviendra véritablement "l'Espace Jeunesse" de la Commune, regroupant la Salle des Jeunes, l'ALSH Ados et toutes les actions à destination des 12-17 ans. Il s'agit d'un lieu d'écoute, d'échange, de conseil, d'aide, de relais, de loisirs et de lien social. Mais il pourra également proposer et accueillir des actions de prévention et de formation.

VACANCES D'ÉTÉ

L'ALSH Ados met en place des activités pour le mois de juillet. Au programme : des journées et demi-journées d'activités de plein air ; 3 mini-camps en Aveyron (du 9 au 12 juillet ; du 15 au 17 juillet ; du 24 au 27 juillet 2015). Les inscriptions débiteront le 9 juin.



ALSH SIVU : Alexis Poirier 06 70 49 33 37
alshsaintmartindelondres@lepassemuraille.org

ALSH ADOS: Sébastien VC 06 83 64 94 57
cel.sml@hotmail.fr



OUVERTURE DE LA SALLE DES JEUNES pendant la période scolaire - ENTREE LIBRE

- mardi et vendredi de 17h à 19h30

- mercredi de 14h à 18h

à l'étage des anciennes écoles

ASSOCIATIONS

L'ANIMATION SAINT MARTINOISE

FAITES LA FÊTE !

Cette année encore, l'Animation Saint Martinoise propose un programme dynamique, créatif et riche en partenariat. Les différents acteurs locaux et la solide équipe de bénévoles tendent à faire de notre village un lieu où il fait bon vivre, se connaître et faire la fête. Les fêtes traditionnelles (Feux de la St Jean, la nuit de la Saint-Sylvestre, la Brasucade, le Marché de Noël, le repas des Anciens) croiseront des événements en tout genre pour toute génération (le Rallye Chocolat, le Festi'Val de Londres, des soirées théâtrales, ...).

FOCUS :

Le Festi'Val de Londres revient pour une troisième édition. L'idée de cet événement musical majeur et unique sur le territoire de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup, destiné à vous faire (re)découvrir des groupes musicaux locaux, a germé en 2013 dans l'esprit d'un petit groupe de travail issu pour la plupart de l'association l'Animation Saint-Martinoise.

L'équipe organisatrice a su s'entourer au fil des éditions, d'un chargé de production, de techniciens son et lumière, d'une équipe technique, de bénévoles et d'un photographe. Leur disponibilité, leurs compétences, leur dévouement et la qualité de leur travail contribuent grandement à la réussite de cette rencontre musicale. Chaque année, la manifestation est soutenue par un nombre croissant de partenaires locaux : artisans, commerçants, viticulteurs, restaurateurs, hébergeurs... Pour les remercier de leur participation, indéfectible pour certains depuis le début, retrouvez-les sur le lien en bas de cet article.

**SAMEDI 18
JUILLET
3^{ÈME} ÉDITION**



Après avoir accueilli *Le Chauffeur est dans le pré*, *Agathe Ze Bouze* et *No Named Family*, en 2013 ; puis les groupes *Même pas grave*, *Chozpareï*, *Tana & The Pocket Philharmonic* et *Soul Jamaica* en 2014, la formule 2015 promet d'être aussi riche sinon plus. Au programme : initiation au Forro (danse brésilienne) suivi d'un Apéro-Forro avec le groupe *Forro Bentivi* ; une déambulation et des interludes avec les *Jazz Pirateurs* ; deux groupes sur scène à la prairie (ancien stade) : *Brick à Drac* et *Jim Murple Memorial* ; la soirée de concert sera animée par un marché d'artisans et de créateurs ; sont mis à votre service : un coin cosy pour enfant, des parkings, une buvette, plusieurs points de restauration.

Rendez-vous donc le samedi 18 juillet prochain dès 18h sur la Place de la Fontaine et à 20h à la prairie pour un moment festif, musical, convivial et familial.

Si vous souhaitez devenir partenaire du festival et/ou si vous souhaitez héberger des musiciens pour la nuit du samedi 18 au dimanche 19 juillet, merci de contacter le : 07 81 26 25 12 ou écrivez-nous à :

animation.saintmartinoise@gmail.com

Partagez l'information et retrouvez toute l'actualité sur la page Facebook du Festival :

www.facebook.com/FestiValDeLondres

L'A.P.E. (ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES)

CARNAVAL 2015 (thème : les Pays du monde) :

Sous un beau soleil, les petits, les grands et mêmes les animaux ont défilé avec des costumes originaux et très colorés. Un couple de marquis et marquise, en costume vénitien, a ainsi créé la surprise par la beauté de leur tenue et leur gestuelle si typique.

La fanfare « Los Neblats » a animé le cortège qui a fait son traditionnel arrêt à la Maison de Retraite.

L'après-midi s'est achevée par un spectacle mêlant conte et magie (*"Tulututune et la lune blonde"* par la Compagnie Eole).

L'Association des Parents d'Elèves remercie les parents pour leur participation à la réalisation de bonnes crêpes et des gâteaux pour le plaisir des enfants.



TENNIS (FOYER RURAL)

Le 4 février dernier, petits et grands se sont rendus à l'Open sud de France. Joie et bonne humeur étaient au rendez-vous !

Ils ont ainsi assisté à de grands matchs et ont pu rencontrer des stars telles que Richard Gasquet et Gaël Monfils.

Le club organise un tournoi interne qui a débuté en mars 2015 et qui se terminera par une finale le 20 juin 2015.



FANFAN LA LUNE

Depuis Septembre, l'Association a mis en place un atelier de danses traditionnelles, polkas, mazurkas, scottishs, bourrées, cercles, valse, chapelaises....

Cet atelier rencontre un vrai succès et les danseurs et danseuses sont de plus en plus nombreux grâce à Sylvie Berger, passeuse de danses comme elle aime à se qualifier, passeuse d'une grande qualité pédagogique, professionnelle et passionnée. Elle est accompagnée lors de ces soirées sympathiques où la bonne humeur est de mise, par les « Boutons Pression », 3 accordéonistes et 1 harpiste qui excelle également à la flûte traversière. Les débutants, les confirmés et les curieux y prennent grand plaisir et y reviennent avec enthousiasme.

Prochaines dates à retenir : Vendredi 5 juin à 20h30 - Salle de la Rasimière (contact : Anny au 06 14 06 69 91).

U.S.S.M. (FOOTBALL)

L'équipe dirigeante tient à remercier les sponsors qui ont offert les nouvelles tenues que les jeunes portent le samedi sur les terrains. L'USSM n'oublie pas toutes les autres personnes qui ont, par leurs dons, permis de faire avancer nos projets. Pour voir la liste de nos sponsors, un lien : www.ussm34.net

En vue de construire des équipes U15 et/ou U17 pour la saison 2015 - 2016 tous les jeunes (nés entre 1998 et 2002) intéressés sont conviés à se faire connaître auprès de Pape à la Salle des Jeunes ou encore sur le terrain, le mardi soir auprès d'Arnaud.



Equipe U6

CULTURE

ORGUE EN PIC ST LOUP HÉRAULT

Les 12, 13 et 14 mars à la Salle des Rencontres, l'association "Orgue en Pic St Loup Hérault" proposait les 2^{ème} Journées de "Découverte de l'orgue à tuyaux". Les enfants de l'Ecole Primaire avec leurs enseignants ont découvert l'orgue au travers de différents ateliers. Une exposition retraçait l'histoire des buffets d'orgues du monde entier. L'événement s'est terminé sur un concert-découverte de l'Europe Organistique du XVIII^{ème} siècle interprété par les membres de l'Association : Messieurs Barbier, Justy, Blayac, qui nous ont fait partager leur passion.

THÉÂTRE

Le dimanche 15 mars, la comédie "Couscous aux lardons" (mariage mixte et le choc de deux cultures) a ravi les spectateurs de la Salle des Rencontres.

Les comédiens ont eu le privilège d'inaugurer le nouvel équipement technique d'éclairage dont s'est dotée la Commune.

Rire et émotion ont à nouveau été au rendez-vous le dimanche 10 mai, avec la pièce de théâtre « Le démon de midi » ; une comédie brûlante et drôle.

Une nouvelle programmation est prévue en octobre.

QUOI DE NEUF ?

UN NOUVEAU NOM POUR L'ECHO MUNICIPAL

Afin de donner une identité plus proche de l'histoire, du patrimoine et de la culture du village de Saint-Martin-de-Londres, la Commission "Communication" vous propose de renommer le bulletin municipal, aujourd'hui appelé : "Echo Municipal". Il s'agit de trouver un nom qui reflète l'appartenance à notre territoire. La Commune vous invite, dès à présent, à proposer vos idées selon les modalités suivantes :

- être résident de la Commune,
- 2 participations par foyer,
- le nom ne doit pas excéder 4 mots,
- écrire sur papier libre le nouveau nom en majuscule,
- indiquer en 2 lignes, la ou les raison(s) de votre choix,
- optionnel : possibilité d'inscrire votre nom et prénom ; votre adresse et numéro de téléphone (vos coordonnées ne seront ni partagées, ni divulguées)
- déposer vos idées, sous pli, à l'accueil de la Mairie ou dans sa boîte aux lettres,
- fin de participation : 30 août 2015.

Au mois de septembre, la "Commission Communication" se réunira pour classer et évaluer les propositions. Le choix d'un nouveau nom sera soumis à l'accord du Conseil Municipal.

D'avance merci de votre importante participation.

SOIRÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Le vendredi 27 février 2015, le Maire et le Conseil Municipal, ont eu le plaisir d'accueillir les nouveaux résidents de Saint-Martin-de-Londres. Jean-Louis Rodier a présenté la Commune et sa position au sein du Canton et de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup. Après une description rapide des différents services, des infrastructures et de la vie sociale du village, le Maire a également présenté son Conseil Municipal et ses projets. Pour l'occasion, les nouveaux arrivants ont reçu un livret d'accueil regroupant quelques informations utiles sur la Commune et son territoire. Un verre de l'amitié leur a permis de faire plus ample connaissance avec les élus, et ce, en toute simplicité.

UN ARBRE PEU EN CACHER UN AUTRE ...



Le 11 février, un nouvel arbre a été replanté en lieu et place du platane abattu le 2 décembre dernier en face de la tour, sur la place de la fontaine.

Depuis décembre, la souche avait été broyée et le sol amendé pour permettre la plantation d'un nouvel arbre. C'est une variété particulière de Platane qui a été choisie pour résister au chancre coloré : le PLATANOR® Vallis clausa (une co-plantation Inra/Pépinières Rouy Imbert). Le même jour, sur la placette, un tilleul était planté au pied de la statue. Là aussi pour remplacer un arbre très abîmé. Prenons soin de notre patrimoine végétal, c'est un poumon pour le village.

REGLEMENTATION SUR LES FEUX DE JARDIN

La fin de l'hiver est généralement marquée par la reprise des activités d'entretien des espaces naturels et jardins. Parmi celles-ci beaucoup génèrent des déchets verts souvent éliminés par brûlage en infraction avec la réglementation.

Nous rappelons donc la réglementation concernant les feux de jardins : Ces feux font l'objet d'un principe général d'interdiction fixé par le Règlement Sanitaire Départemental type (article 84) qui indique que l'incinération à l'air libre des déchets ménagers est interdite.

Les déchets verts issus de la tonte des pelouses, de la taille des arbustes et des haies, sont des déchets ménagers dès lors qu'ils sont produits par des ménages. Aucune dérogation municipale n'est possible.

Le brûlage des déchets verts produits par les particuliers et les professionnels des espaces verts est donc interdit.

La solution se trouve dans le compostage ou dans votre déchetterie qui collecte les déchets verts (tonte, branche, feuilles mortes ...)



LA RÉFORME TERRITORIALE :

LE CANTON DE LODÈVE



"Le Conseil constitutionnel a validé, le 15 janvier 2015, la nouvelle carte à 13 régions. L'Assemblée nationale a adopté en première lecture, le 10 mars 2015, le projet de loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) à 306 voix pour, 238 contre

et 11 abstentions" (source : <http://www.gouvernement.fr/action/la-reforme-territoriale>).

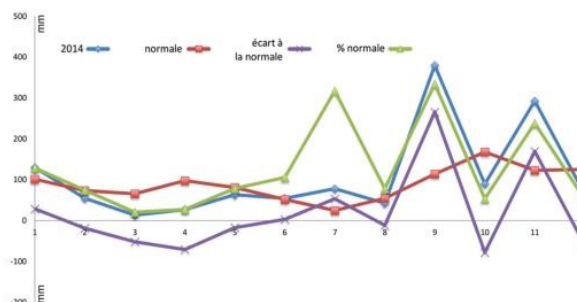
C'est dans ce cadre qu'un nouveau découpage du territoire est entré en vigueur au printemps : le Canton de Lodève, auquel nous appartenons désormais. Exit le Canton de St Martin et ses 10 communes.

Les nouvelles limites fixées par la Loi NOTRe englobe 5 anciens Cantons : Le Caylar, Lodève, Saint-Martin-de-Londres, Ganges et Claret. Composé de 54 communes, ce nouveau Canton représente près de 35000 habitants. Notons que 17 communes font partie de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup : les 10 communes de l'ex-canton de Saint-Martin-de-Londres et les 7 de celui de Claret.

CÔTÉ MÉTÉO

janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.
129,4	54,2	13,1	26,4	63,1	54	77,7	42,2	379,3	89,3	292	64,4
100,9	73,2	65,2	97,4	80,6	51,3	24,5	54,1	113,6	167,7	122,7	124,8
128,2	74,0	20,1	27,1	78,3	105,3	317,1	78,0	333,9	53,2	238,0	51,6
28,5	-19,0	-52,1	-71,0	-17,5	2,7	53,2	-11,9	265,7	-78,4	169,3	-60,4

2014
normale
% normale
écart à la normale



Données traitées en collaboration avec M.Caniven, responsable de la station météorologique.

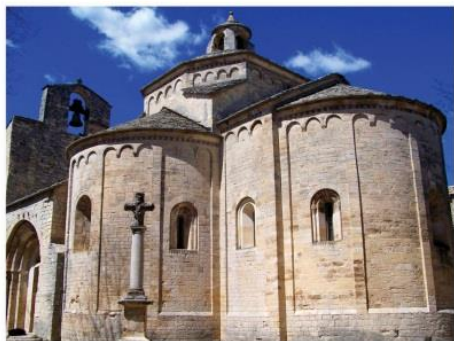
PLUVIOMÉTRIE 2014

De septembre 2013 à août 2014 un déficit pluviométrique sévère s'est maintenu. Les faibles excédents de janvier ne compensent pas les déficits de février, mars, avril mai et août et le déficit persistant depuis septembre 2013 qui continue de s'aggraver.

En revanche, les forts excédents de septembre (+265,7 mm) et de novembre (+169,3 mm) ont fait plus que rétablir l'équilibre, malgré les déficits modérés d'octobre et décembre. L'an 2014 est ainsi sensiblement excédentaire avec un total de 1285 mm à comparer à la normale 1076 mm.

Remarquons que depuis septembre 2014, le Rieutord n'a pas cessé de couler ; les réserves souterraines s'étant largement reconstituées.

ENSEMBLE POUR SAINT MARTIN



Les élections départementales sont maintenant terminées, avec les résultats locaux et nationaux que nous connaissons. Rude secousse pour tout le monde à l'issue de laquelle on peut espérer une salutaire réflexion ; l'avenir nous le dira. Ce n'est pas pour commenter les résultats que je vous parle des élections mais pour vous faire part de mon ressenti lors de cette campagne pour laquelle j'étais partie prenante. J'ai été frappé par le souhait d'une plus grande proximité de la part des élus, et des institutions, exprimé par les gens qui se sentent « oubliés ». Cette proximité doit, à mon sens, se traduire, au moins, par une communication plus fournie et plus renouvelée envers nos concitoyens. Oui tout va plus vite, l'information aussi d'ailleurs qui nous envahit de toute part et que l'on oublie au fur et à mesure de son accumulation.

C'est toute la problématique non pas d'être vu et entendu mais bien d'être regardé et écouté. N'allons pas à l'encontre de cette évolution et informons nos concitoyens sur ce qui se passe dans notre commune. Les moyens sont multiples mais le média à privilégier est bien le site internet de la commune qui, nous l'espérons, verra rapidement le jour. Souhaitons qu'un maximum d'informations y soit disponible et que l'on puisse y trouver tout ce qui a trait à la vie du village (dont les comptes-rendus des conseils municipaux). Cela évitera au mieux les rumeurs ou autres ragots qui ne contribuent pas à une relation apaisée entre les personnes.

QUE DITES-VOUS ?

CES PETITS TRUCS QUI NOUS AGACENT !

Il fait si beau ! Quel bonheur ! Je marche sur le trottoir, le vent et le soleil me caressent le visage... Quand soudain je baisse les yeux, juste à temps pour ne pas piétiner un petit tas nauséabond que je contourne consciencieusement. Trois pas plus loin, même chose, encore deux mètres... Oups ! j'évite de justesse ! Trottoir, à ne pas confondre avec "crottoir", pour moi une évidence, mais pas pour tout le monde semble-t-il ! J'en ressens comme un agacement, un petit pincement au cœur, moi qui étais de si bonne humeur !...

Plus tard dans la soirée, ma journée de labeur terminée, je rentre chez moi, au volant de ma petite auto. Je me réjouis à l'idée de me relaxer un peu en sirotant un petit café, avachie sur mon canapé ! Mais zut alors ! une voiture bouche la rue, arrêtée au beau milieu de la chaussée ; je patiente, le chauffeur, au volant, ne bouge pas d'un pouce ; je klaxonne une fois, rien, deux fois, ... Enfin la voiture démarre, son conducteur ne daignant m'adresser ni un petit mot d'excuse, ni même un regard. Ma joie s'en trouve quelque peu ternie, je suis déçue et je dois l'avouer quelque peu en colère.

Respect des autres, de leur bien-être, de notre communauté ; œuvrer pour le bien vivre ensemble, se rappeler que notre liberté se termine là où commence celle de l'autre... Respect pour nos voisins, pour l'employé qui balaye la rue, pour ce piéton, pour ce vieillard qui, sa canne à la main avance avec difficulté.

Et si nous travaillions ensemble au bonheur de vivre dans notre village ? Car, c'est une évidence, la citoyenneté est l'affaire de tous !

ATTENTION A NE PAS LAISSER ERREUR VOS ANIMAUX DE COMPAGNIE !!!!

Tout animal circulant sur la voie publique, non tenu en laisse et situé à plus de 100 mètres de son propriétaire est considéré en divagation et donc en infraction au regard de la Loi (article L.211-22, L. 211-23 et L. 21-26 du Code Rural et de l'Arrêté municipal n°14/2005). Coût de l'incivilité : 35€ d'amende + les frais de mise en fourrière à Béziers (frais de capture, de transport, de séjour, et de garde). Des toutounettes ont été installées en plusieurs endroits du village : merci d'en faire bon usage.

L'E.S.A.T.



Concours 2014

L'E.S.A.T. permet aux personnes en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle, adaptée à leurs capacités, tout en développant l'autonomie, l'épanouissement et la socialisation. Il propose 4 secteurs d'activités au service des entreprises, des collectivités locales et des particuliers (restauration, blanchisserie, espaces verts, travaux de conditionnement).
Contact : 04 99 54 88 83

EN AVANT TOUTES ! TOUTES VOILES DEHORS

Pour le dernier défilé ATOUT FIL du 11 avril 2015 (29^{ème} édition), l'ESAT (l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail) Les Hautes Garrigues de Saint Martin de Londres a encore fait fort : leur projet a de nouveau été sélectionné sur concours.

En effet, sur plus de 200 candidats, les travailleurs de l'ESAT ont été retenus à partir de leur dossier présenté l'automne dernier. Et signalements d'ores et déjà que c'est une belle victoire car trente dossiers seulement (sur 200) ont eu ce privilège !

Encadrés par une équipe dynamique d'éducateurs spécialisés, Léa DESPLATS, Camille NOEL, Paco MAURIN et secondés par l'Atelier Pénélope (Foyer Rural), ces douze travailleurs de l'ESAT ont mûrement réfléchi et conçu leur projet de création depuis qu'ils ont appris leur sélection fin décembre.

Cette année, le défilé ATOUT FIL qui se déroulait à Vauvert portait sur le thème imposé "Couleurs d'Asie". Nos mannequins-comédiens de l'ESAT auront brillé de mille feux et leur prestation sur scène a remporté le même succès que l'an dernier !

L'ESAT de Saint Martin a reçu le prix spécial du jury ce qui constitue un "exploit" comme l'a qualifié lui-même M. Desmons le Directeur.

Pour information, ATOUT FIL est une manifestation dédiée à la création vestimentaire et aux arts plastiques.

C'est un défilé de couture conçu comme un spectacle théâtral alliant mise en scène et chorégraphie.

Bravo donc à nos travailleurs de l'ESAT et à leurs éducateurs entrepreneurs et enthousiastes ! Et vivement 2016, que le spectacle continue...

C.L.I.C. TRAIT D'UNION

ATELIER DE PRÉVENTION SUR LE MÉDICAMENT

La Mutualité Française Languedoc-Roussillon et le CLIC Trait d'Union (Centre Local d'Information et de Coordination de Ganges), en partenariat avec la municipalité de Saint-Martin-de-Londres, organisent un atelier de prévention sur le sujet du médicament le :

MARDI 16 JUIN 2015 DE 14H30 À 16H30 À LA SALLE DU STADE.

Tous concernés par la consommation des médicaments, nous sommes amenés à nous interroger sur :

- le bon usage des médicaments et l'automédication,
- la iatrogénie ou les accidents liés à l'utilisation des médicaments (interactions, effets indésirables ou encore utilisation mal adaptée...),
- les risques de la polymédication concernant les personnes prenant plusieurs médicaments chaque jour.

Etre bien informé sur le médicament et son bon usage permet d'être plus vigilant.

Le mardi 16 juin à 14h30, un atelier sur le médicament sera donc animé par un professionnel de santé spécialisé sur ce sujet de 14h30 à 16h30.



La participation à cet atelier est gratuite, mais nécessite une inscription. Le nombre de participants étant limité à 15 participants.

Contact : 04 99 58 88 90.

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC Trait d'Union) de GANGES est un service d'écoute et d'aide aux personnes âgées. Celles-ci peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé, répondant à leurs attentes. Contact : 04 67 73 41 66

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi
de 8h00 à 12h00
Lundi, Mercredi et Vendredi de 16h00 à 18h00
Contact : 04 67 55 00 10
mairie.saintmartindelondres@wanadoo.fr

PERMANENCES DU MAIRE

SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT
Les Mardis dès 16h

DEMANDE DE PASSEPORT (sur rendez-vous)

Lundi de : 16h00 à 17h30
Mercredi de : 8h30 à 11h30
Uniquement pour les mineurs :
Mercredi de : 16h00 à 17h30

RETRAIT DU PASSEPORT (sans rendez-vous)

du Lundi au Vendredi de : 8h30 à 11h30
Lundi, Mercredi et Vendredi de :
16h00 à 17h30

NUMÉROS UTILES :

SIVU : 04 67 55 87 05
Ecole Maternelle : 04 67 55 08 08
Ecole Primaire : 04 67 55 08 79
Crèche intercommunale : 04 67 02 70 70
ALSH primaire : 06 70 49 33 37
ALSH ados : 04 67 55 87 10
CCGPSL (com. com.) : 04 67 55 17 00
RISE : 04 67 55 87 26
MLI : 04 67 55 17 80
RAM : 04 67 42 96 99
Gendarmerie : 04 67 55 00 01
Pompiers : 18
SAMU : 15
Centre antipoison : 04 91 75 25 25
Maison de retraite (ATHENA) : 04 67 14 81 00
Service d'Aides Soignantes à Domicile
(SSIAD à ATHENA) : 04 67 14 81 43
Coopérative d'Électricité : 04 67 66 67 30
SAUR : 04 67 66 52 41
Perception des Matelles : 04 99 61 47 70
Midi Libre (cor. M. Pratlong) : 06 74 17 33 31

HORAIRES D'OUVERTURE DU SERVICE URBANISME

du lundi au jeudi de 09h15 à 11h 30

PERMANENCE DE L'ADJOINT À L'URBANISME

SUR RENDEZ-VOUS LE JEUDI APRÈS-MIDI.
Avant d'engager des travaux, nous vous
conseillons vivement de vous rapprocher du
service Urbanisme qui vous donnera toutes
les informations nécessaires à la réalisation
de votre projet.

A NOTER :

DÉCLARATION PRÉALABLE :
pour tout projet de rénovation du bâtiment
(volets, façades, clôtures, ...) et construction
inférieure ou égale à 20m² de surface de
plancher (abri de jardin, véranda, extension,
piscine, ...).

PERMIS DE CONSTRUIRE :
pour tout projet de construction nouvelle ou
extension du bâtiment supérieure à 20m² de
surface de plancher.

LOCATION DE SALLES

Trois lieux à disposition :
la Salle du Stade, la Halle des Sports et la
Salle des Rencontres.
Toute demande de location de salles doit
être déposée "impérativement" 10 jours
avant la manifestation auprès du secrétariat
de la Mairie.

INTERVENTION DU SERVICE TECHNIQUE

Toute demande d'action doit être enregistrée
sur une fiche de demande d'intervention au-
près du secrétariat de votre Mairie.

TRANQUILLITÉ VACANCES

Avant de partir en vacances, penser à signaler
vos dates d'absences du domicile auprès de
la police municipale (en Mairie). En remplis-
sant le bulletin "Tranquillité vacances" (dont
copie est faite à la Gendarmerie), votre domi-
cile sera surveillé.
Profitez ainsi de vos vacances en toute quié-
tude.

